

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

**4^e séance, 16^e année
(AJOURNEMENT)**

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 8 octobre 2013, **ajournée au 15 octobre 2013 à 18 h 30**, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de Denise Poulin, présidente.**

Membres du comité exécutif présents :

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur Éric Tardif, commissaire

Membres du comité exécutif absents :

Madame Jo-Anne Massé, commissaire-parent
Monsieur Michel Chabot, commissaire

Membre du conseil des commissaires présent :

Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des Services des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur adjoint en remplacement de monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente

Après un moment de recueillement, la présidente déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 15 octobre 2013 ouverte à 18 h 34.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

CE-13-14-014

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Décisions

- 2.1 Engagement ou nomination à un poste de coordonnatrice ou coordonnateur aux Services des ressources humaines
- 2.2 Travaux de déneigement des surfaces des écoles et centres 2013-2014 (plus deux années d'option) – Adjudication de contrats

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-13-14-015

SRH

2.0 DÉCISIONS

2.1 Engagement ou nomination à un poste de coordonnatrice ou coordonnateur aux Services des ressources humaines

ATTENDU la recommandation du jury de sélection,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Tardif et résolu :

QUE madame Annie Vézina soit engagée à titre de coordonnatrice aux Services des ressources humaines.

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-13-14-016

SRM

2.2 Travaux de déneigement des surfaces des écoles et centres 2013-2014 (plus deux années d'option) – Adjudication de contrats

ATTENDU l'appel d'offres public #130920-05 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requerrait des travaux de déneigement des surfaces des écoles et centres 2013-2014 (plus deux années d'option);

ATTENDU l'ouverture des soumissions effectuée le 9 octobre 2013 ainsi que l'analyse des résultats tels qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par Michel Leclerc, coordonnateur aux Services des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gisèle Beaulieu et résolu:

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 de la surface de l'école suivante soit octroyé à la firme *Excavation Jos Pelletier* pour un montant total de 20 500 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 64 500 \$:

LOT 3

- École secondaire les Etchemins

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles suivantes soit octroyé à la firme *Terrassement S.A.R. Simard* pour un montant total de 27 985 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 99 955 \$:

LOT 8

- École Clair-Soleil
- École secondaire de l'Envol
- École la Martinière

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles suivantes soit octroyé de gré à gré à la firme *Ferme Champfleuri* pour un montant total de 32 598 \$ (sans taxe) étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 98 998 \$:

LOT 9

- École du Grand-Voilier des Hirondelles
- École du Grand-Voilier du St-Laurent
- École de l'Odyssée

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles suivantes soit octroyé à la firme *Lebeau Gazon et Déneigement inc.* pour un montant total de 14 800 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 58 000 \$:

LOT 10

- École Dominique-Savio
- École du Tournesol
- École de la Ruche

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles et centres suivants soit octroyé à la firme *Excavation Jos Pelletier* pour un montant total de 25 100 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 83 100 \$:

LOT 11

- École secondaire de l'Aubier
- C.E.A. des Bateliers
- CFP Gabriel-Rousseau
- Matéria
-

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 de la surface du centre suivant soit octroyé à la firme *Bergedac* pour un montant total de 28 000 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 85 602 \$:

LOT 12

- Centre de formation en mécanique de véhicules lourds

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles suivantes soit octroyé à la firme *Excavation Jos Pelletier* pour un montant total de 45 400 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 141 200 \$:

LOT 17

- École secondaire Champagnat
- École Pointe-Lévy

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles suivantes soit octroyé à la firme *Transport R. Létourneau* pour un montant total de 23 000 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 73 500\$:

LOT 18

- École du Ruisseau
- École Saint-Joseph et la fabrique
- École Sainte-Marie

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles et centres suivants soit octroyé à la firme *Réal Brochu inc.* pour un montant total de 23 250 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 72 150 \$:

LOT 20

- École Belleau
- École Gagnon
- Centre de formation en montage de lignes

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles et centres suivants soit octroyé à la firme *Entreprise Pierre-Luc Filteau* pour un montant total de 16 500 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 51 000 \$:

LOT 31

- École la Mennais
- École secondaire Pamphile-Le May
- Aréna

QUE le contrat de travaux de déneigement 2013-2014 des surfaces des écoles suivantes soit octroyé à la firme *B. Desrochers et fils inc.* pour un montant total de 24 970 \$ (sans taxe), le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les années d'option s'établit à 78 717,93 \$:

LOT 34

- École la Chanterelle
- École Plein-Soleil
- École de la Clé-du-Boisé

ADOPTÉE à l'unanimité

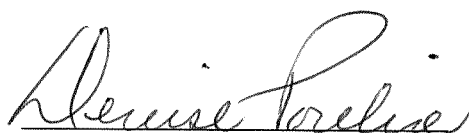
CE-13-14-017


3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pascal Léveillé et résolu,

D'adopter la levée de la séance ordinaire du 15 octobre 2013 à 18 h 56.

ADOPTÉE à l'unanimité


Denise Poulin
Présidente


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale